

# La longue-vue



**L'ÉDITO**

## Suis-je concerné par le Big Bang à la DGFIP ?

A juste titre, chacun peut s'interroger sur les risques pour son avenir. Du côté de la DDFiP du Var, le discours est simple : une majorité d'agents n'est pas concernée par les restructurations liées au plan DARMANIN.

**Dans le Var, ne seraient concernés que les agents de St Tropez, des Trésoreries et des SIP et SIE de Toulon.**

Pourtant, le focus mis sur la bombe qu'est le Nouveau Réseau de Proximité (non ne riez pas c'est le nom officiel!) ne doit pas nous faire oublier toutes les autres réformes en cours.

**Ce numéro de La Longue Vue a pour but de démontrer que tous les agents des Finances Publiques, tous les services sont à terme menacés et c'est bien la survie de la DGFIP qui se joue en ce moment.**

La Direction va vous dire que les syndicats mentent, font peur et que nos braves Directeurs, le cœur sur la main, vont tout faire pour que cela se passe bien.

**S'il y a bien des mensonges, ils sont du côté de ceux qui préparent l'éclatement de la DGFIP.**

Avant la fusion Trésor/Impôts en 2009, la CGT avait dénoncé un projet qui visait à supprimer des dizaines de milliers d'emplois et qui préparait une attaque sans précédent sur nos réseaux, notre maillage territorial. On voit malheureusement aujourd'hui que nous y sommes !

Avec la grand grève de 2000, nous avons fait reculer une première fusion. Mais le Ministère a compris. Il a acheté la fusion en proposant d'importantes augmentations de salaires pour les cadres. Ceux-ci sont devenus « loyaux », culture que monsieur ROTHE assène à l'envie à toutes les réunions qu'il organise.

En 2019, notre Ministre et Sinistre DARMANIN s'est dit qu'on pouvait y aller, sous la Monarchie Macron, tout est permis ! C'est l'heure de la géographie revisitée mais pas que... D'autres réformes sont en cours et tous les services vont connaître d'importants changements. Le fond de ce démantèlement reste le même => Faire des économies sur le Service Public en supprimant encore des milliers d'emplois.

**Pourtant les luttes font reculer et vaciller un gouvernement et une majorité qui se croyaient tout-puissants.**

Comment expliquer que le gouvernement vient de revoir à la baisse l'objectif des suppressions d'emplois de fonctionnaires de l'état ? 15 000 au lieu des 50 000 annoncés en début de quinquennat ! DUSSOPT vient de livrer la réponse ce mercredi 17 juillet : Il a justifié ce changement de cap par les attentes des Français en matière de «proximité des services publics». Cette attente s'est exprimée pendant le mouvement des gilets jaunes mais aussi à chaque fois que nous, agents des Finances Publiques, informons les usagers et les élus sur les plans funestes du Ministère.

La bataille n'est pas finie. Dans toute la France des actions continuent à être menées jour après jour. **Gagner le retrait du plan DARMANIN**, c'est gagner l'arrêt des suppressions d'emplois, de réelles négociations sur l'avenir, sur nos droits et garanties. C'est l'affaire de tous !

**Contact:** CGT Var Finances publiques, Hôtel des Finances  
20 place Noël BLACHE, 83000 TOULON.  
Tel: 04.94.22.82.65  
mail: [cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr](mailto:cgt.ddfip83@dgfip.finances.gouv.fr)  
Site : [www.financespubliques.cgt.fr/83/](http://www.financespubliques.cgt.fr/83/)

**Ils concertent jusqu'en Octobre alors,  
préparons leur une rentrée d'enfer ! ●**





## SIP et SIE, quel avenir ?

Les SIP et SIE du Var sont répartis sur 7 communes. Le DDFiP propose de supprimer ST TROPEZ mais conserve les 6 autres communes d'implantation. Bizarre !?

Nous sommes bien en deçà de beaucoup d'autres départements. Exemples dans d'autres gros départements : il existe actuellement dans les Alpes Maritimes 8 communes d'implantation, pour les SIE et SIP. En 2022 il restera 5 communes seulement (-3 sur 8).

Dans le 92, on passera de 16 communes d'implantation à 10 ! (-6 sur 16).



**Le Var serait épargné ? Pas sûr, car notre loyal DDFiP a toujours un coup d'avance.**

En effet, la DG est claire en ce qui concerne les SIP : PAS, disparition de la TH, fin de l'obligation de déclaration dès 2020 (annoncée par DARMANIN en mars 2019), les tâches vont en diminuant très rapidement.

Comme par hasard, ce 17 juillet, M. ROTHE a fait passer en douce la disparition des secteurs d'assiette dans les SIP du Var (sauf TOULON et LA SEYNE). **Il ne reste plus que 2 pôles dans les SIP : un pôle gestion (back-office) et un pôle RCT (front office).** Le voilà le coup d'avance !

**A partir de 2023**, viendra donc la 2e phase de transformation « industrielle » du travail. On peut raisonnablement penser qu'il suffira d'un ou deux SIP de gestion pour l'ensemble du Var ( TPM et Est Var, sans doute Fréjus). Ne resteraient des 4 autres SIP que des antennes d'accueil (front office) avec un nombre très réduit d'agents. Mouvement identique à prévoir pour les SIE, comme le prouve la fusion des IFU de Draguignan opérée ce même 17 juillet 2019 par le DDFiP.

**Vous n'y croyez pas ? Mais, enfin ! Nous direz-vous, le Directeur va transférer des communes gérées à Toulon sur les SIP et SIE de LA SEYNE et HYERES. C'est pas pour fermer ces mêmes services dans 4 ou 5 ans !**

Le DDFiP nous le dit régulièrement, nous sommes des passésistes sans vision d'avenir ! En effet, interrogé sur le fait que les agents de la trésorerie municipale de LA SEYNE allaient devoir déménager en 2020 dans le nouveau bâtiment de LA SEYNE alors que le Directeur a prévu de les envoyer rejoindre le futur service de ST CYR en 2021 ou 2022, il a répondu que ce n'était pas gênant que les agents bougent 2 fois en 2 ans, « nous ne sommes pas vissés sur nos chaises, heureusement » plaisante-t-il en CTL.

**Hé oui ! La réalité c'est bien que nous sommes considérés comme des pions dans le magnifique jeu de tout ces braves gens remarquablement bien payés pour tout casser ! ●**

**Le Plan Cité ou comment je vous ai pas tout dit !** Autre coup d'avance de notre monsieur LOYAL : le plan Cité à TOULON. Avec son ami le préfet, notre Directeur a réussi à obtenir le financement de la rénovation totale des Cités Administratives de Toulon (Lorgues et Les Lices) à l'horizon 2023-2024. Mieux, le bâtiment St Bernard va faire partie de la nouvelle Cité Lorgues.

Faisons les comptes : à St Bernard, une fois partis les agents qui doivent rejoindre Hyères et La Seyne, il y aura 2 étages libres sur 3. A la cité administrative idem, un étage entier devrait être libéré par l'opération de migration vers Hyères et La Seyne. Dans le bâtiment central (où se trouve Var Amende) les services de la préfecture vont libérer 2 étages pour aller ... aux Lices.

Mais alors, qu'allons nous faire de ces centaines de m<sup>2</sup> libérés sur ces 3 bâtiments ? Qui va s'y installer ?

Je serais un DDFiP visionnaire, j'y mettrais le back office des professionnels et des particuliers pour commencer. Mais il me resterait encore beaucoup de place. Pas grave !

J'ai d'autres projets en tête pour les autres services des Finances Publiques que sont les SPF, les CDIF, le contrôle fiscal...ou encore des services extérieurs comme la CAF ou bien l'Agence Régionale de Santé pour bien afficher que c'est une cité Inter-Administrative ! ●





## Les agents de la DGFIP sous la coupe du Préfet ?

Bien sûr vous n'y croyez pas ! Pourtant, les Préfets de Corrèze et de la Charente viennent d'informer les DDFiP de ces deux départements qu'ils avaient été retenus pour une expérimentation qui touchera les ministères de l'Éducation Nationale et des Finances pour participer à la constitution des secrétariats généraux communs.



Cette expérimentation est menée dans le cadre de la circulaire du Premier Ministre du 12 juin 2019 portant sur la mise en oeuvre de la réforme de l'organisation territoriale de l'État.

En clair, cette expérimentation vise à fusionner les missions transverses que sont les Ressources Humaines et le Budget Logistique.

« Et en même temps », est voté au parlement la loi DUSSOPT qui prévoit une gestion préfectorale des fonctionnaires perdant leur emploi ... et nos Directeurs jurent qu'ils géreront au mieux les restructurations... alors qu'ils ne géreront plus les RH d'ici 2 à 3 ans !!!!

**Menteurs ! ●**



## SPF et CDIF quel avenir ?

Que ce soit inclus ou pas dans les différents projets départementaux de géographie revisitée, l'avenir des SPF est tout tracé : fusion et regroupement pour arriver rapidement au mieux à UNE structure par département.

Entre l'Accès des Notaires au Fichier (ANF) et le Contrôle Allégé en Partenariat (CAP), c'est 50 à 80% du travail qui disparaîtrait.

Pour les CDIF, il faut se souvenir que le Var est une exception. En effet, dans presque toute la France les travaux des secteurs fonciers avaient été intégrés aux SIP, les CDIF disparaissant (2008).

La situation actuelle, dans le cadre du Plan DARMANIN, c'est la création de Services Départementaux des Impôts Fonciers (SDIF). Hé oui, ils recréent des CDIF qu'ils appellent des SDIF ! Différence ? Un seul service par département et le plan cadastral qui passerait au privé (IGN).

Donc pour le Var, à terme, ne resterait qu'un SPF/Enregistrement situé à ... (???) et un seul SDIF implanté à ... (???)

Agents des SPF et des CDIF, vous êtes concernés par les restructurations qui se préparent...

**Rejoignez la résistance ! ●**

## Contrôle fiscal, PCE, PCRP : à l'abri ?

Enfin une mission qui ne risque rien : le contrôle fiscal. A en croire le Ministère, c'est d'ailleurs la mission la plus noble de la DGFIP.

Nos bonimenteurs nationaux et locaux voudraient nous faire croire à la sanctuarisation de la mission.

Il n'en est rien ! Avec la loi ESSOC et la loi de lutte contre la fraude fiscale, c'est l'ensemble de la chaîne du contrôle fiscal qui est remise en cause.

Dans le Var, les PCE et PCRP sont présents sur 7 communes mais cela ne va pas durer. ST TROPEZ doit disparaître. Quant aux autres, le directeur a précisé : il ne restera que 2 pôles, Ouest et Est (TPM et ??).

Les 4 autres sites (Brignoles, Hyères, La Seyne et Draguignan ou Fréjus) ne seront plus que des antennes...

« Travail à distance » claironnera la direction !



Et quand les SIP et SIE seront regroupés (voir page 2), les antennes fermeront aussi...

Quant aux vérificateurs qui espèrent un jour une promotion ... ●

## Chefs de service : c'est fini !

D'ici 5 ans, il n'y aura plus aucune trésorerie, il restera un SPFE par département, 2 SIE, un ou deux SIP... Le plan Darmanin va supprimer au niveau national plus de 3 000 postes comptables !

Dans le Var, le projet présenté par M. ROTHE supprime plus de 20 postes de chefs de service et autant d'adjoints.

Bien sûr, pour faire passer la pilule, la DG propose des postes de conseillers VRP auprès des communes et une garantie de rémunération pendant 6 ans !



Quel mépris pour l'encadrement à qui on demande une loyauté sans faille. Les cadres ne sont pas motivés que par l'appât du gain.

Contrairement à ce qu'a dit DARMANIN, qui hait les cadres de la DGFIP, un comptable ce n'est pas « un con et une table ».

**A+ Rejoignez la résistance ! ●**





## Des Services de Gestion Comptable avant de passer en Agences

Ils n'ont pas renoncé, bien au contraire. La suppression de toutes les trésoreries pour les remplacer par des services « industrialisés », les SGC, prépare bel et bien le passage en Agence Comptable au sein des collectivités territoriales. Grâce à la loi DUSSOPT, les agents des ex trésoreries vont pouvoir devenir fonctionnaires territoriaux. Elle est pas belle la vie ? ●

## ☠ Plan social à la DGFIP ! ☠

Lors du dernier CTL, notre DDFIP s'est à nouveau offusqué de nos propos parlant de « plan social » à la DGFIP, la CGT exagérait, elle faisait peur aux agents, inutilement !

Pourtant dans une note publiée en juin 2019 sont détaillés les mesures d'accompagnement des agents dans le cadre de la mise en œuvre du nouveau réseau de la DGFIP.

Nous lisons page 11, ce projet « doit permettre de nous préparer à répondre à l'effort demandé à la Direction en termes budgétaires et d'emplois, autrement que par une logique de rabot indifférencié. L'évolution du réseau, même si elle s'opérera de manière progressive, pourra se traduire pour les agents par des changements professionnels et une mobilité géographique ou fonctionnelle, en premier lieu sur la base du volontariat, que nous souhaitons accompagner au mieux. »



« cramés » en essence et en temps de trajet plus long...

Enfin, pour les collègues de La Valette ce sera « nada », juste des embouteillages...

➔ L'**Indemnité de Départ Volontaire (IDV)** sera attribuée à tout agent qui, du fait d'une réorganisation, demandera à quitter définitivement la fonction publique d'état. Il faudra pour cela, qu'à la date d'envoi de sa démission, il soit à plus de 2 ans de l'ouverture de ses droits à retraite.

Il pourra alors bénéficier d'une indemnité maximale de 24 fois son traitement brut mensuel (selon sa carrière).

Ainsi, certains agents pourraient être amenés « délicatement » vers la porte de sortie... Et quoi de plus naturel que de réfléchir aux impacts d'un déménagement, d'une mobilité forcée, ou

un départ anticipé ?!

Pour la CGT, lorsque l'on accompagne financièrement des restructurations induites par des suppression d'emploi, cela s'appelle un plan social ! Mais il est vrai que depuis 2002 dans le privé, on appelle cela PSE, Plan de Sauvegarde de l'Emploi, ça fait moins peur !

Dispositifs pour un agent concerné par une restructuration :

➔ L'accompagnement financier de la mobilité géographique prévoit une **Prime de Restructuration de Service (PRS)** lorsqu'il y a un changement de résidence administrative et/ou changement de résidence familiale. La DDFIP annonce que cette PRS peut atteindre 30.000 €.

Ne rêvez pas ! Car pour « bénéficier » de cette somme, il faudra accepter une mutation à plus de 150 km de votre service d'origine, déménager, et cela, uniquement si vous avez des enfants à charge !! Bref, à moins de quitter le Var, personne n'aura cette « coquette » somme !

Cette PRS est complétée par la prise en charge des **frais de déménagement** selon le barème actuel (distance, composition familiale...) si cet événement se produit **dans les 12 mois** de la nouvelle affectation.

Pour les collègues de St Tropez et Grimaud qui devront travailler à Fréjus, ce sera au minimum 9.000 € sans changement de résidence familiale, et au maximum 19.000 € avec changement (montants portés à 12.000 et 24.000 si enfant (s)). Entre un temps de trajet plus que rallongé et un nouvel endettement immobilier, leur cœur va certainement balancer !! Pour les collègues de Cuers qui devront aller à Toulon, ce sera 5.000 € (hypothèse sans déménagement), qui seront vite

➔ Enfin, la prise en charge des **frais de déplacement** seront assurés. Merci patron ! Mais attention ! Selon les situations (temps et horaires), le remboursement se ferait sur la base des transports publics, soit 5 € pour un aller/retour dans le Var avec VarLib ...

Nous le rappelions dans le précédent numéro de la Longue Vue, à partir du 1er janvier 2020, nos règles de mutations changent. Elles seront « **départementalisées** ». Notre directeur a d'ailleurs précisé ce que cela signifiait : « ce sera comme avant où, à la Gestion Publique, le directeur avait toute latitude pour affecter ses agents » !

Avec le Nouveau Réseau de Proximité, les agents n'auront plus beaucoup de choix en matière d'affectation. Réduction du nombre de services, du nombre de résidences, du nombre de postes vacants, il est donc plus que probable que des agents se retrouvent **OBLIGES** d'accepter un poste dans un autre service, une autre résidence, voire carrément de déménager ! N'oublions pas que cet accompagnement financier est prévu si l'agent **ACCEPTÉ** sa nouvelle affectation et/ou situation !!!

La CGT n'a pas peur des mots ! Nous affirmons qu'il y aura des mobilités forcées et que nous sommes devant un véritable plan social à la DGFIP !

**Retrait du Plan Darmanin !  
Retrait de la Loi Dussopt ! ●**

